

CONDUCTEUR / CONDUCTRICE DE VÉHICULES LÉGERS (AFP) CONDUCTEUR / CONDUCTRICE DE VÉHICULES LOURDS

INFORMATION SUR LE TEST D'APTITUDES

Contact	Association suisse des transports routiers - ASTAG Section Vaud - M. J.L. Pirlot Centre patronal Rte du Lac 2 1094 Paudex Tél. 058 796 3338 www.astag.ch	Adresse postale : Case postale 1215 1001 Lausanne E-mail: jlpirLOT@centrepATRONAL.ch
Inscription	Via le site www.apprenti-camion.ch	
Durée	4 heures	
Prix	Les frais du test sont pris en charge par la section vaudoise de l'ASTAG.	
Lieu	Le test se passe à Fribourg, à l'école professionnelle artisanale et industrielle, Derrière-les-Remparts 5. Il a lieu une fois par an.	
Matériel autorisé	Le matériel est à disposition lors du test.	
Modalités	Le test est réalisé sur papier.	
Remarques	Les candidats reçoivent les résultats ultérieurement par écrit. En cas d'échec, il est possible de repasser le test l'année suivante. Cette fiche est réalisée selon les indications fournies par l' ASTAG, section Fribourg (agrées par la section Vaud) , qui organise le test. Des modifications peuvent intervenir en tout temps.	

Sont examinés:

- Compréhension de texte: lire un texte et répondre aux questions le concernant
- Mathématiques
(bien que ces branches soient examinées lors du test, il est conseillé aux futurs apprentis de faire valoir leur carnet de notes scolaires lors d'un entretien avec un employeur)
- Connaissances générales
- Géographie
- Compréhension technique
- Intérêt pour la profession